QUELQUES REMARQUES
SUR
LES REPRÉSENTATIONS DE PÊCHE À LA LIGNE
SOUS L'ANCIEN EMPIRE

PAR

FRANÇOIS DAUMAS

[EXTRAIT DU *BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE*, T. LXII]

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1964

Tous droits de reproduction réservés

[Extrait du *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, t. LXII].

QUELQUES REMARQUES
SUR
LES REPRÉSENTATIONS DE PÊCHE À LA LIGNE
SOUS L'ANCIEN EMPIRE

PAR

FRANÇOIS DAUMAS

Le nombre des tableaux représentant la pêche à la ligne à l'ancien empire est assez considérable. On la trouve, à Saqqara, dans les tombeaux de Akhethetep [1] (fig. 1), de Ti [2] (fig. 2), de Idout [3] (fig. 4 et 5 et pl. XI), de Kagemni [4] (fig. 3), de Mererouka [5] (fig. 6 et 7), à Gizâ dans celui de Sechem-nefer [6], à Deir el Gebrawi, chez Aba [7] et Djaou [8]. Le mastaba conservé à Leyde (pl. IX) en contient une

[1] Davies, *Ptahhetep and Akhethetep*, t. II, 1901, pl. XIII; sujet agrandi, pl. XV.

[2] Steindorff, *Das Grab der Ti*, Leipzig 1913, pl. 114. Une reproduction en phototypie se trouve dans Gaillard, *Recherches sur les poissons*, M.I.F.A.O., LI, 1923, pl. II. Dessin excellent de toute la scène dans *Le tombeau de Ti*, fasc. 2 par H. Wild, M.I.F.A.O., LXV, 1953, pl. CXVII et photo, pl. XC.

[3] Macramallah, *Le mastaba d'Idout* dans *Fouilles à Saqqarah*, Le Caire 1939, pl. V et pl. VII. Il y a deux représentations dans ce mastaba.

[4] Voir Bissing, *Gemnikaï*, Berlin 1905, t. I, pl. IV.

[5] Dessin ancien dans De Morgan, *Recherches sur les origines de l'Egypte, L'âge de la pierre et des Métaux*, Paris 1896, p. 176. Mais il faut maintenant se reporter à l'édition de Chicago, *The Mastaba of Mereruka*, Chicago 1938, 2 vol. In-f°, t. I, pl. 42, 43 et 44.

[6] Junker, *Gizâ* XI, Vienne 1955, fig. 60. Cette figure est en partie restituée. Si l'ensemble est tout à fait sûr, le détail ne l'est pas. Quel poisson était pris à l'hameçon ?

[7] Davies, *The Rock Tombs of Deir el Gebrawi*, Londres 1902, t. I, pl. VI. La barque des pêcheurs est juste aux pieds de Aba. Mais la dégradation de la scène n'en rend pas l'interprétation claire. Il y a deux individus qui pêchent à la ligne. Même le second, quasi allongé sur sa natte, tient un fil dont l'extrémité se voit au bout de la petite barque.

[8] Davies, *op. cit*, t. II, pl. IV; Le pêcheur à la ligne, à demi allongé, est en train de prendre un *tétrodon fahaqa*. Mais ici encore l'incertitude des restes conservés ne permettrait pas une exégèse sûre de la scène.

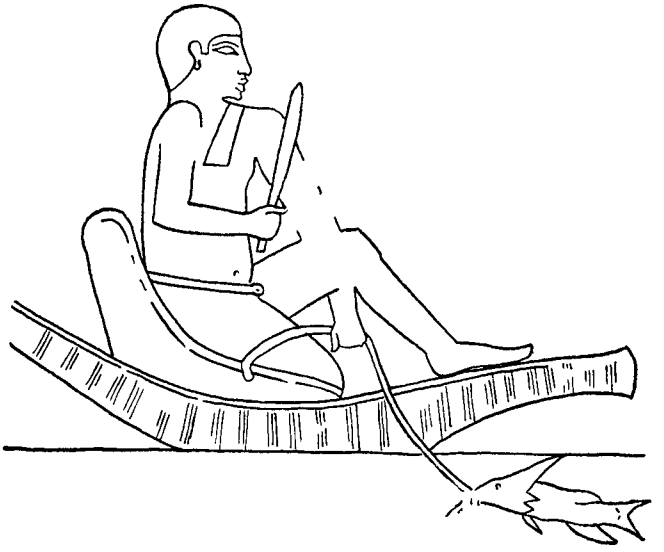

Fig. 1. — Tombeau de Akhethetep.

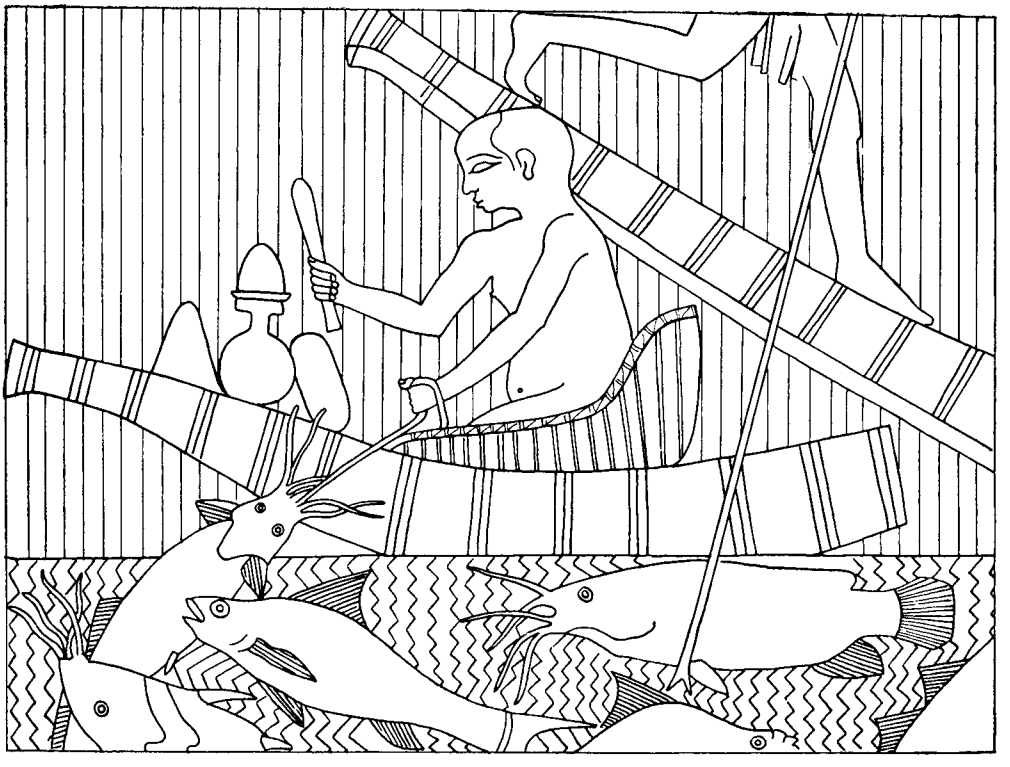

Fig. 2. — Tombeau de Ti.

Fig. 3. — Tombeau de Kagemni.

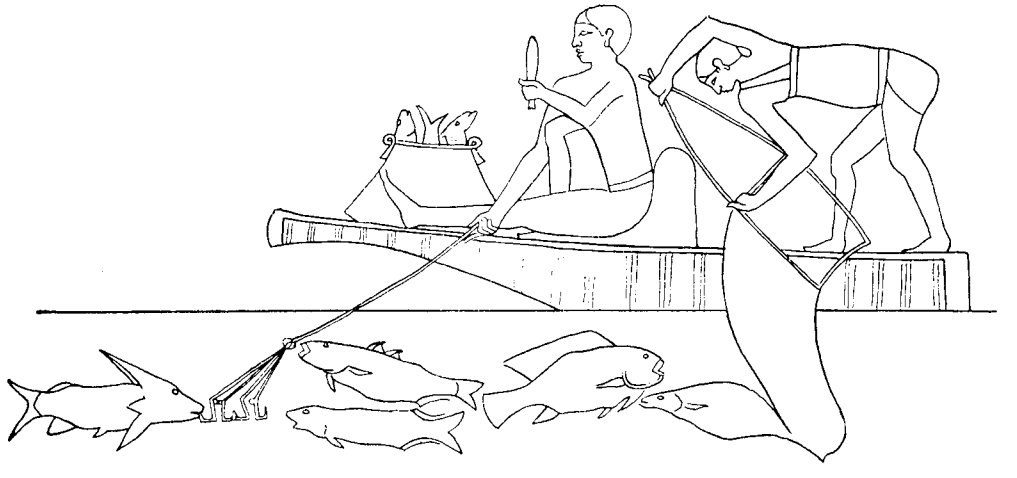

Fig. 4. — Tombeau d'Idout (Macramallah, pl. VII).

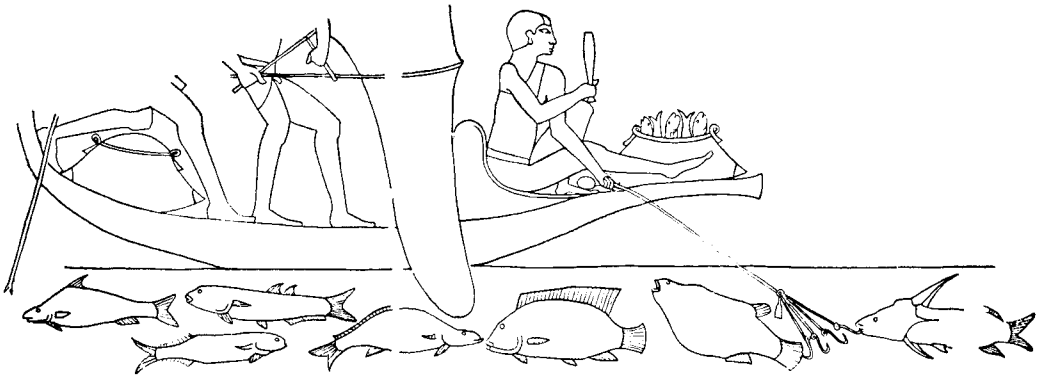

Fig. 5. — Tombeau d'Idout (Macramallah, pl. V). Les poissons contenus dans le haveneau n'ont pas été dessinés.

Fig. 6. — Tombeau de Mererouka.

Fig. 7. — Tombeau de Mererouka (détail).

représentation [1]. Et dans un tombeau de Saqqara, reproduit par Lepsius [2], un personnage porte trois hameçons montés (fig. 8). Il est à peu près certain que ces exemples ne représentent pas la totalité des scènes ; il y a beaucoup de mastabas inédits et nous n'avons pas à notre disposition les moyens d'épuiser tout ce qui a été publié. Néanmoins, les cinq premières représentations citées sont si bien conservées qu'une exégèse du thème peut être tentée. Elles contiennent toutes un certain nombre d'éléments identiques que l'on peut décrire en notant au fur et à mesure les variantes.

Fig. 8. — Mastaba de Gizâ (Lepsius II, 96).

Les pêcheurs sont toujours en barque. Quelquefois, il n'y en a qu'un [3]. Mais parfois il y en a deux, comme au tombeau d'Aba. Chez Ti, Idout et Kagemni, le petit canot est placé sous la barque du Seigneur qui parcourt le marais ; cette barque est de dimensions bien supérieures. Il est probable que l'artiste rendait ainsi à la fois la perspective, le canot n'occupant qu'un arrière-plan assez lointain, et l'importance relative de la pêche à la ligne qui ne devait pas être considérable. Sa place, chez Mererouka (cf. fig. 6), ne contredit pas ces remarques. Il figure bien au milieu des tableaux de pêche à la seine, au haveneau, à la nasse. Mais la petite barque sur laquelle est installé le pêcheur ne lui est pas destinée en propre. C'est celle du frère du défunt [4], gras personnage vautré sur un siège tressé [5] placé au beau milieu,

[1] Holwerda et Boeser, *Beschreibung der äg. Sammlung ... in Leiden,* t. I, La Haye 1908, pl. XIV. H. Th. Mohr, *The Mastaba of Hetepher-akhti,* Leiden 1943, p. 64. Mariette, *Les Mastabas de l'Ancien empire,* Paris 1886, p. 345-346, ne signale pas la petite scène de pêche à la ligne.

[2] Lepsius, *Denkmäler,* II, 96. Signalé à tort par F. Hartmann, *L'Agriculture dans l'Egypte ancienne,* Paris 1923, p. 307, comme scène de pêche à la ligne.

[3] Plusieurs fois, chez Ti en particulier mais aussi chez Gemnikaï, celui qui a composé l'ensemble a placé dans la même embarcation un pêcheur à la ligne et un pêcheur au haveneau. Montet, *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'ancien empire,* Strasbourg 1925, p. 23-24, a bien noté que c'était là une convention, les deux genres de pêche différant trop pour être pratiqués en même temps au même endroit. Les poissons, troublés par le mouvement, n'auraient pas mordu.

[4] Daressy, *Le Mastaba de Mera,* Mém. de l'Inst. d'Egypte, Le Caire 1898, p. 532.

[5] Cf. Borchardt dans *Z.Ä.S.* 44, 1907-1908, p. 77-79.

et en train de boire à une écuelle que lui tend un serviteur. Le pêcheur n'y joue donc qu'un rôle épisodique.

Chaque fois que le canot est occupé seulement par des pêcheurs, à l'écart, dans le sillage de leur maître, il est fait de papyrus liés en bottes, relevés à l'avant, et plats à l'arrière [1], analogue aux canots dont se servent encore les Chillouks au Soudan, bien que ces derniers les fabriquent non en papyrus mais avec le bois très léger de l'Ambatch (*Herminiera*) [2]. Parfois le canot est relevé à l'avant et à l'arrière. Le pêcheur, lui, est assis sur une sorte de fauteuil sans pieds, tressé en papyrus. Tantôt il est accroupi, tantôt assis, une jambe repliée ou allongée. Toutes ces indications soulignent, de façon peut-être humoristique, la vertu essentielle dont doit faire preuve le pêcheur à la ligne : la patience [3]. Parfois, comme chez Idout (fig. 5), un panier est placé sur la barque ; des poissons le remplissent déjà.

Mais, le plus intéressant est l'attirail du pêcheur lui-même. Il tient, toujours à la main gauche, une corde qui plonge dans l'eau. Dans la plupart des cas, la ligne est encore profondément enfoncée dans le fleuve et le poisson est en train de mordre. L'artiste, alors, avec une minutie d'observation, qu'il est bon de noter au passage, a bien représenté l'index tendu sur lequel repose la corde (Mera, fig. 7 ; Idout, fig. 4 et 5 ; et Kagemni, fig. 3). C'est par la pression qu'exerce la corde sur ce doigt, au moment où le poisson tire sur l'hameçon, que le pêcheur sent la « touche ». Dans la pêche dite à la « palangrotte », pratiquée sur la côte méditerranéenne, c'est exactement ce que font encore les pêcheurs qui, de leur barque, laissent tomber leur fil, dépourvu de gaule, en eau profonde.

Chez Ti, au contraire, le poisson est pris et déjà ramené à moitié hors de l'eau. Le pêcheur a, alors, fait glisser la corde à l'intérieur du poing bien fermé et tire ainsi à volonté. La ligne elle-même est munie d'un ou de plusieurs hameçons. Jamais ces hameçons ne sont garnis d'un appât. Sans doute, une petite masse est représentée tout auprès, au tombeau de Kagemni (fig. 3), dans une des représentations d'Idout (fig. 5) [4],

[1] Ce canot est très net au tombeau de Ti (pl. CXVII) et chez Idout (pl. VII). Ailleurs il est relevé aux deux bouts.

[2] Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique,* trad. franç. Paris 1875, t. I planche face à la page 66. Voir aussi Keimer, A.S.A.E., XLIII, 1943, p. 184.

[3] Ce fait est spirituellement souligné par Montet, *Scènes de la vie privée,* p. 23 « en homme prudent, il a emporté quelques provisions ..., et, pour s'asseoir commodément, un fauteuil de papyrus, car il savait d'avance qu'il passerait sur l'eau bien du temps ».

[4] Celle de la planche V.

et chez Mererouka (fig. 7)[1]. Montet avait bien noté que c'est un appât[2]. Macramallah[3], en étudiant la scène du mastaba d'Idout, ajoute une indication due à Geoffroy Saint-Hilaire. Mais la page de ce dernier est si importante qu'il nous paraît nécessaire de la reproduire ici, car elle permet de préciser beaucoup l'interprétation de nos scènes[4] : « La pêche se fait de la manière suivante : on attache, au bout d'une longue corde, trois hameçons, au-dessus desquels on met une boule très grosse, composée de bourbe mêlée et pétrie avec de l'orge germée. Le poids de cette boule la fait plonger avec les trois hameçons que l'on amorce en y suspendant des dattes. L'autre extrémité de la corde est solidement fixée à un pieu... Il est à remarquer que cette boule n'est pas seulement utile comme corps pesant ; mais, au dire des pêcheurs, l'orge germée qui entre dans sa composition, répand au loin une odeur qui attire le poisson, et le fait approcher des hameçons qu'il pourrait, sans cette précaution, ne pas apercevoir »[5].

La première idée qui vient en effet, en voyant la petite masse qui accompagne les hameçons, c'est qu'elle constitue le poids qui les entraîne au fond de l'eau, l'équivalent de nos plombs. Car enfin, pour que le poisson morde à l'hameçon, il faut que celui-ci soit couvert d'un appât. Si l'on veut faire de cette boulette un appât, comme Geoffroy Saint-Hilaire l'indique, il faut nécessairement que les hameçons en aient eu un autre. Le savant naturaliste l'a parfaitement noté : on suspendait des

[1] Elle est bien visible aux planches 43 et 44.

[2] Montet, *op. cit.*, p. 23.

[3] *Le Mastaba d'Idout,* p. 9, note 4.

[4] Il existe, en effet, une pêche qui se pratique parfois au bord de la mer, près des rochers, à l'époque où les poissons viennent par bancs. Elle consiste à jeter une cordelette munie d'hameçons assez gros fixés à courts intervalles tout le long de la corde. On la place dans un petit chenal que les bancs de poissons fréquentent, en jetant dans l'eau à cet endroit un peu d'appât. Le poisson vient alors. Et quand il est assez nombreux sur la rangée d'hameçons, on tire brusquement la corde qui accroche au passage plusieurs poissons. On peut prendre ainsi des *lesses* (appartenant au genre *mugil*) qu'il faut d'ailleurs rapidement accompagner avec une épuisette, car plusieurs des poissons mal accrochés peuvent retomber dans l'eau.

Mais le pêcheur de l'ancien empire ne pratique pas cette méthode ; ses hameçons, visiblement, ne sont pas fixés dans ce but. Ils sont trop groupés. D'autre part, jamais les poissons ne sont représentés en amas près des hameçons. Enfin, les poissons sont toujours pris par la bouche. Comme nous le verrons, tous les détails insolites des représentations égyptiennes peuvent s'expliquer différemment.

[5] Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire Naturelle des Poissons du Nil,* dans *Description de l'Egypte,* éd. Panckoucke, 1829, p. 285-86.

dattes aux hameçons en Haute-Egypte et la boule de glaise servant de poids correspondait au chènevis que répandent nos pêcheurs dans l'eau à un emplacement où ils veulent attirer le poisson par l'odeur qu'il répand. Si les Egyptiens ont représenté leurs hameçons nus, c'est par une convention conforme à bien d'autres du même genre : il ne fallait pas voiler l'essentiel, l'instrument même qui servait à prendre le poisson. Mais, dans la réalité, ils amorçaient avec du pain, des dattes ou tout autre appât que nous ne pouvons préciser. Quant à la boulette, si ce n'est pas, purement et simplement, une petite pierre servant de poids, il faut admettre qu'elle était beaucoup plus grosse en réalité : du limon mêlé d'orge germée aurait été rapidement fondu et n'aurait pas rempli son office s'il eut été de trop petite dimension. L'un des pêcheurs, observé par Geoffroy Saint-Hilaire, descendait dans l'eau pour soulever la masse d'argile, quand un poisson avait mordu [1]. Mais ce pourrait très bien être par convention aussi, que le dessinateur a représenté comme toute petite, une masse beaucoup plus grosse en fait, et destinée à la fois à faire poids et à appâter. Il lui a donné la grosseur qui correspond, en somme, à son importance.

Les hameçons, dans tous nos tombeaux, lorsqu'ils sont détaillés, se présentent simplement comme de minces tiges de métal formant un crochet appointé. Le personnage du tombeau de Saqqara, reproduit par Lepsius, porte des hameçons qui sont anguleux au lieu d'avoir une forme recourbée. Ces divers types ont été retrouvés dans les fouilles (fig. 9). Il est intéressant de constater que Petrie [2], parmi les exemplaires datés avec certitude, ne place à l'ancien et même au moyen empire que des hameçons non munis de barbelure. Celle-ci semble bien n'apparaître qu'à la XVIII[e] dynastie, au moins dans l'état actuel de la documentation.

Fig. 9. — Trois types de hameçons de l'Ancien Empire. D'après Petrie, *Tools and Weapons*, pl. 44.

Reste le geste étrange qu'accomplit le pêcheur avec la main droite [3]. Il assomme le poisson avec un maillet de bois. Montet [4] et Junker [5] ont noté la chose sans

[1] *Op. cit.*, p. 286, dans un passage où le naturaliste décrit le système employé par les pêcheurs de Qéna et d'Assiout pour les avertir qu'un poisson est pris.

[2] Petrie, *Tools and Weapons*, Londres 1917, pl. 44.

[3] Chez Kagemni, seulement, le pêcheur tient la ligne de la main droite, tandis que sa gauche est ramenée sur son épaule droite. C'est pourtant un gros *synodontis* qui mord. Il est difficile d'expliquer ici ce geste de la main gauche.

[4] Montet, *Scènes...*, p. 23.

[5] *Gizâ*, XI, 142 : « Nun hat er ihn (= den

s'en étonner. Pourtant, à notre connaissance, aucun des pêcheurs de nos régions ne tue le poisson qu'il prend. Il y a là une pratique curieuse qui a intrigué Macramallah [1]. Il a cru devoir préciser, en note, que le pêcheur tuait sa prise « pour que ces poissons ne soient pas exposés à être pris par les hameçons voisins et leur corps déchiré, par le fait même, en plusieurs endroits. D'autre-part, c'est pour que les pêcheurs eux-mêmes ne risquent pas de voir les hameçons s'accrocher à leur vêtement ou à leur corps».

A la vérité, ni l'une ni l'autre de ces raisons ne sont bien satisfaisantes. Chez Ti, comme chez Akhethetep, nous n'avons aucun motif de penser que la ligne comportait plusieurs hameçons. Elle n'a qu'un fil au bout duquel est un seul poisson. Et le pêcheur tient cependant son maillet comme dans les autres tableaux. La première raison de Macramallah ne paraît donc pas pouvoir être retenue. La seconde n'est guère meilleure. Il arrive que dans un moment de distraction ou de maladresse, un pêcheur accroche son hameçon à son habit ou à sa main, même de nos jours, sans que l'idée lui vienne pour cela que la faute en est au poisson et qu'il y a lieu de l'assommer au moment où il sort de l'eau.

La solution de ce petit problème pourrait venir de la nature même du poisson attrapé. Si l'on excepte l'exemplaire du mastaba de Mererouka qu'il est difficile d'identifier avec quelque sûreté, parce qu'il manque, du moins pour nous, de caractéristiques suffisantes, tous les autres sont du groupe des Siluridés. Chez Akhethetep, c'est un *Synodontis Schall,* reconnaissable au renflement arrondi qu'il possède sur sa face dorsale un peu avant la queue : c'est sa nageoire adipeuse [2]. Chez Idout, c'est le *Synodontis* qui est pris, les deux fois, à l'hameçon, Chez Ti [3], c'est une autre sorte de siluridé, le *Clarias,* que caractérise l'aplatissement de la tête munie de barbillons et un corps d'aspect plus allongé et plus fin que celui du *Synodontis.* En ce cas, il est souvent malaisé de dire, à laquelle des deux espèces distinguées par nos naturalistes, appartiennent les figurations anciennes. Sont-ce des *Clarias*

Fisch) bis zum Bordrand gebracht und erhebt den Holzschlegel, um ihn durch Schläge auf den Kopf zu töten».

[1] *Le Mastaba d'Idout,* p. 9, note 7.

[2] En dehors des autres caractères, barbillons et nageoires antérieures, qui l'apparentent aux siluridés. Sur la nageoire adipeuse arrondie du *synodontis schall* cf. Gaillard, *Recherches,* p. 67 : « Nageoire adipeuse trois à quatre fois ½ plus longue que haute». Les représentations égyptiennes se distinguent également « par la disposition très particulière du bouclier céphalique et pectoral». (*Ibid.* p. 69).

[3] Gaillard, *op. cit.,* fig. 2 et p. 54. Le nom moderne de ce poisson est *qarmout.*

Anguillaris ou des *Clarias Lazera ?* [1] Mais cela n'a, pour la question qui nous préoccupe, qu'une importance secondaire, les deux espèces n'ayant entre elles que des différences minimes. Au mastaba de Leyde, c'est un *batensoda*. Ce siluridé est même pourvu de deux épines, l'une dorsale, l'autre pectorale [2].

On connaît le nom de ces deux poissons en égyptien. Le *Clarias* était appelé [3] et le *Synodontis* [4]. Ce dernier nom a été rapproché à juste titre par Loret d'un verbe *wḥ*ʿ « piquer» qui a aussi donné le nom du scorpion, peut-être par réduplication de la deuxième radicale [5], phénomène que rien ne traduirait dans l'écriture hiéroglyphique. Ce redoutable poisson ne méritait que trop bien ce nom. En Haute-Egypte, à Gourna, on l'appelle le *Gargour* قرقور [6]. C'est sous cette appellation que Pockocke l'a connu et signalé : « Il y a dans la Haute-Egypte un petit poisson appelé *Gurgur* dans le pays et *Shalh* au *Caire ;* il a environ un pied de long. L'os de sa tête est extrêmement dur ; il a sur le dos et sur les ouïes une nageoire extrêmement pointue. Les habitants prétendent qu'il entre dans le corps du crocodile et qu'il le tue. Ce poisson est peut-être le même que celui auquel Pline donne mal à propos le nom de Dauphin. Il dit qu'il a sur le dos une pointe avec laquelle il perce le ventre du crocodile» [7]. Il n'est pas sûr que Pline [8] ait confondu dauphin et *Clarias*. On aimerait le penser, si l'on pouvait prouver que sa source est uniquement Strabon. Mais Sénèque raconte une bataille que se seraient livrés dauphins et crocodiles sur la bouche Canopique du Nil, d'après un récit de Ti. Claudius Balbillus qui, au temps où il avait été préfet d'Egypte, en aurait été le témoin oculaire [9]. Le fait paraît étrange.

[1] Gaillard, *op. cit.*, p. 55.

[2] Voir G. A. Boulenger, *The Fishes of the Nile,* Londres 1907, t. I, p. 380-381 et t. II, pl. LXXIV. « Pectoral spine as long as or a little longer than of the dorsal, not reaching the base of the ventral fin, ...».

[3] Montet, *Les poissons employés dans l'écriture hiérogl.,* B.I.F.A.O., XI, 1913, 44 et Loret dans Gaillard, *Recherches,* p. 86.

[4] Loret dans Gaillard, *op. cit.,* p. 70.

[5] En sémitique, le *qattal* donne des noms d'animaux et d'instruments et le *qittil,* des désignations de particularités corporelles : Brockelmann, *Grundriss der Vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen,* t. I, Berlin 1908, §§ 144 et 146. Mais il y a aussi de nombreux noms d'agent marqués seulement par la première voyelle longue. Cela, d'ailleurs, ne se verrait pas davantage dans l'écriture égyptienne. Le nom du poisson pourrait signifier tout simplement « le scorpion». N'appelons-nous pas, sur les côtes méditerranéennes, la Vive (*Trachinus araneus*), *araignée de mer ?*

[6] Ce nom est employé couramment par les habitants de Gourna pour désigner ce poisson.

[7] R. Pockocke, *Voyages ... en Orient, dans l'Egypte* ... etc., trad. sur la seconde édition, Paris 1772, t. II, p. 129.

[8] Pline, *Hist. Nat.,* VIII, 38, 1-2.

[9] Sénèque, *Quest. Nat.,* IV, 11, 13-14. Cette bataille paraît bien étrange et on ne sait, à la vérité, ce qu'il faut en penser.

Strabon [1], au contraire, a rapporté un renseignement dont la source est Aristobule, un des compagnons d'Alexandre qui avait laissé des mémoires dont Arrien a beaucoup profité : « Aristobule dit qu'aucun poisson, à partir de la mer, ne remonte le cours du Nil, excepté le muge (*κεσίρευς*), l'alose (*θρίσσα*) et le dauphin (*δελφίς*) à cause des crocodiles : les dauphins parce qu'ils sont plus forts ; les muges parce qu'ils sont accompagnés par les *porcs* (*τῶν χοίρων*) près de la terre, par une sorte d'affinité naturelle. Quant aux *porcs,* les crocodiles s'en éloignent parce qu'ils sont arrondis (*στρογγύλων ὄντων*) [2] et qu'ils ont sur la tête des épines qui constituent un danger pour ces bêtes (*καὶ ἐχόντων ἀκάνθας ἐπὶ τῇ κεφαλῇ φερούσας κίνδυνον τοῖς θηρίοις*) ». Or, ces détails s'appliquent parfaitement au *clarias,* selon Geoffroy Saint-Hilaire [3]. « En effet, les épines de ses nageoires sont véritablement des armes très dangereuses ; et tellement qu'Hasselquist, d'après des observations recueillies sur les lieux mêmes, les regardait comme venimeuses ». La remarque d'Hasselquist vaut d'être notée : « *Silurus Clarias.* Il vit dans le Nil et est appelé *Scheilan* par les Arabes. Sa piqûre est très venimeuse. J'ai vu le cuisinier d'un marchand de Smirne en mourir [4] ». Il est clair qu'un pêcheur doit se défendre de bêtes aussi redoutables et c'est le motif essentiel qui, à l'ancien empire, le fait se munir d'un maillet.

Or, le *synodontis schall* possède aussi, comme la plupart des siluridés, une épine fort piquante : « Les nageoires pectorales, dit Geoffroy Saint-Hilaire, en parlant de ce poisson, sont au contraire très remarquables : leur premier rayon est une épine très-large, très-épaisse et très-dure, hérissée sur son bord interne d'une série de dentelures en scie, très fortes et dirigées en avant, et, sur l'externe, d'une seconde série de dentelures, dirigées en arrière. Il est à ajouter que le Pimélode Synodonte jouit, comme un grand nombre de siluroïdes, de la faculté de fixer à volonté son épine pectorale sur l'os de l'épaule (qui est chez lui une pièce très-large et très-épaisse) ; dispositions qui concourent toutes à faire de cette épine une arme dangereuse ». On peut voir nettement cette épine sur des croquis faits d'après nature en 1958 (fig. 10). Les anciens l'avaient fort bien remarquée et ne manquaient pas de la souligner. Elle a été très bien représentée, par exemple, sur une amulette en

[1] *Geogr.* C. 824 = L. XVII, chap. 2.

[2] Il faut avouer qu'on ne voit pas pourquoi le fait que les *porcs* sont *arrondis,* éloigne les crocodiles.

[3] *Hist. Nat. des Poissons, Descr. Eg.,* XXIV, p. 319.

[4] Hasselquist, *Voyage dans le Levant,* éd. franç., Paris 1769, t. II, p. 52, n° 86.

or provenant de Haragah. Ce bijou représente un *synodontis schall* dont la nageoire dorsale est munie de ce piquant redoutable [1].

Ajoutons deux détails qui s'appliquent au *clarias*. Tout d'abord ces poissons, quand on les prend à la main, « ont la singulière faculté de pousser des cris qui ressemblent

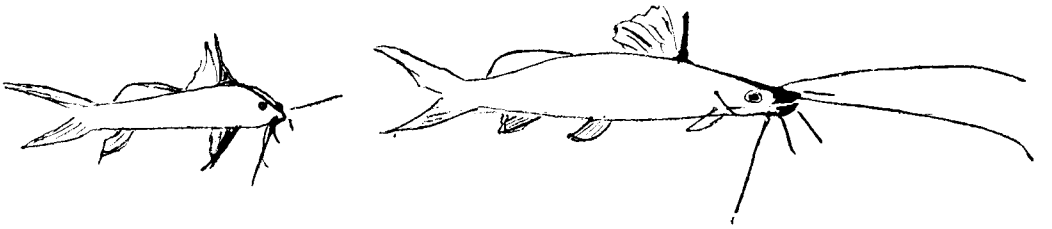

Fig. 10. — Croquis, exécuté en août 1958 à Kalabcha, montrant les épines du Synodonte et du Bagrus Bayad.

aux miaulements d'un chat en colère» [2]. Ensuite ce sont des animaux extrêmement vivaces. Une variété d'Afrique occidentale, vit enterrée dans la vase pendant la saison sèche [3]. Sonnini fait à ce sujet les remarques les plus curieuses : « J'en ai vu un qui avait passé une journée entière hors de l'eau et *qui avait reçu plusieurs coups de marteau sur la tête* [4], être encore plein de force et de vie. Coupé en deux, les deux parties de son corps, quoique séparées, conservaient du mouvement et son œsophage se contractait encore une demi-heure après avoir été détaché de toutes les parties qui l'environnaient» [5].

Les raisons, on le voit, n'abondent que trop, qui incitaient les pêcheurs de l'ancien empire à assommer leur proie aussitôt qu'elle sortait de l'eau. Les piquants de ces deux espèces étaient fort dangereux pour celui qui, saisissant l'animal vivant, pouvait n'être pas tout à fait maître de l'attraper comme il voulait. Il n'était pas commode non plus de garder longtemps sur un esquif, d'où ils pouvaient sans cesse sauter

[1] Voir une bonne reproduction de l'objet dans S. Smith, *Art and Architecture of Ancient Egypt*, pl. 79 *c*. Note bibliographique, p. 115.

[2] Gaillard, *Recherches*, p. 54.

[3] Gaillard, *op. cit.*, p. 51-52. Schweinfurth, *Au Cœur de l'Afrique*, trad. franç., t. I, p. 133, fait la même remarque pour les siluridés du Bahr el Ghazal.

[4] C'est nous qui soulignons cette phrase très intéressante pour le sujet que nous étudions. On aurait bien voulu que Sonnini ait été plus loquace. Tuait-on encore à coups de marteau les *clarias* qu'on pêchait de son temps? Nous avons plusieurs fois posé la question à des pêcheurs en Haute-Egypte. Aucun ne procédait ainsi.

[5] Sonnini, *Voyage dans la Haute et Basse-Egypte*, Paris, an 7, t. II, p. 288-289. Sonnini appelle ce poisson *Karmouth*. C'est effectivement le nom que lui donnent fort souvent les Arabes. Sur ce nom moderne du clarias, voir p. 76, n. 3.

à l'eau, des poissons aussi vivaces [1]. Il n'y a donc pas lieu de chercher ailleurs que dans la nature même du poisson pris, l'explication de l'attitude surprenante du pêcheur.

Reste une question à examiner encore : pourquoi, dans la plupart des cas, seuls *clarias* ou *synodontis* mordent-ils ? Ce sont des poissons extrêmement goulus. Du *clarias,* Geoffroy Saint-Hilaire dit : « qu'il est aussi vorace et hardi que son espèce est commune » [2]. Du *Garmout,* Sonnini précise qu'il est parmi les plus communs et les plus mauvais à manger. Il n'a ni fermeté, ni saveur et sert d'aliment aux malheureux [3]. « Sa chair est peu estimée et il n'y a guère que le bas peuple qui ne la dédaigne pas. Néanmoins, encouragés par la facilité avec laquelle se laisse prendre le *schal a'raby,* les plus pauvres d'entre les pêcheurs se livrent à la pêche de ce pimélode... ils se servent de filets, de paniers, ou de lignes amorcées avec du pain, et ils sont toujours sûrs, même par ce dernier moyen, de se procurer en quelques heures un assez grand nombre d'individus » [4].

Des remarques qui précédent on peut tirer une constatation : la pêche à la ligne n'était qu'un moyen, sans grande portée, de se procurer un poisson médiocre. Jamais les grands propriétaires qui harponnent le poisson, ne ramènent les espèces communes des humbles pêcheurs à la ligne. Il leur faut des *Lates* et des *Chromis* [5]. Et si on trouve *clarias* et *synodontis* dans les seines des mastabas, c'est avec une quantité d'autres poissons d'un rapport plus certain. Ajoutons qu'ils étaient redoutés également des gens qui tiraient le filet et cette constatation nous permettra encore de vérifier la vraie raison pour laquelle le pêcheur à la ligne l'assomme. Au tombeau de Ti, au moment où le début du filet arrive sur la berge (fig. 11), un personnage qui

[1] En parlant du *Clarias,* J. Stevenson-Hamilton (*Les Bêtes sauvages de l'Afrique du Sud,* trad. Paris 1952, p. 340) écrit : « C'est... un des animaux les plus difficiles à achever et il faut, pour y parvenir, lui trancher la tête. Si on néglige cette précaution il s'arrange immanquablement pour se glisser à l'eau à nouveau, à quelque distance qu'il soit. »

[2] *Descr. Eg.,* XXIV, p. 318. Au contraire, les autres sortes de poissons du Nil mordent peu à la ligne. Des pêcheurs m'ont dit, en 1958, que le *bulti,* une espèce excellente à manger, ne mordait pas à l'hameçon et même savait se cacher dans le sable quand on essayait de le prendre.

[3] Sonnini, *op. cit.,* p. 287.

[4] *Descr. Eg.,* XXIV, p. 318. Par contre, Gaillard affirme que la chair de ces silures est estimée en Egypte (*op. cit.,* p. 54). Il faudrait seulement savoir s'il s'agit du peuple ou des gens d'un certain niveau de vie.

[5] Il y a aussi sans doute à cela des raisons symboliques : Ch. Desroches-Noblecourt, *Poissons, tabous et transformations du mort,* Kêmi XIII, 1954, 33-42.

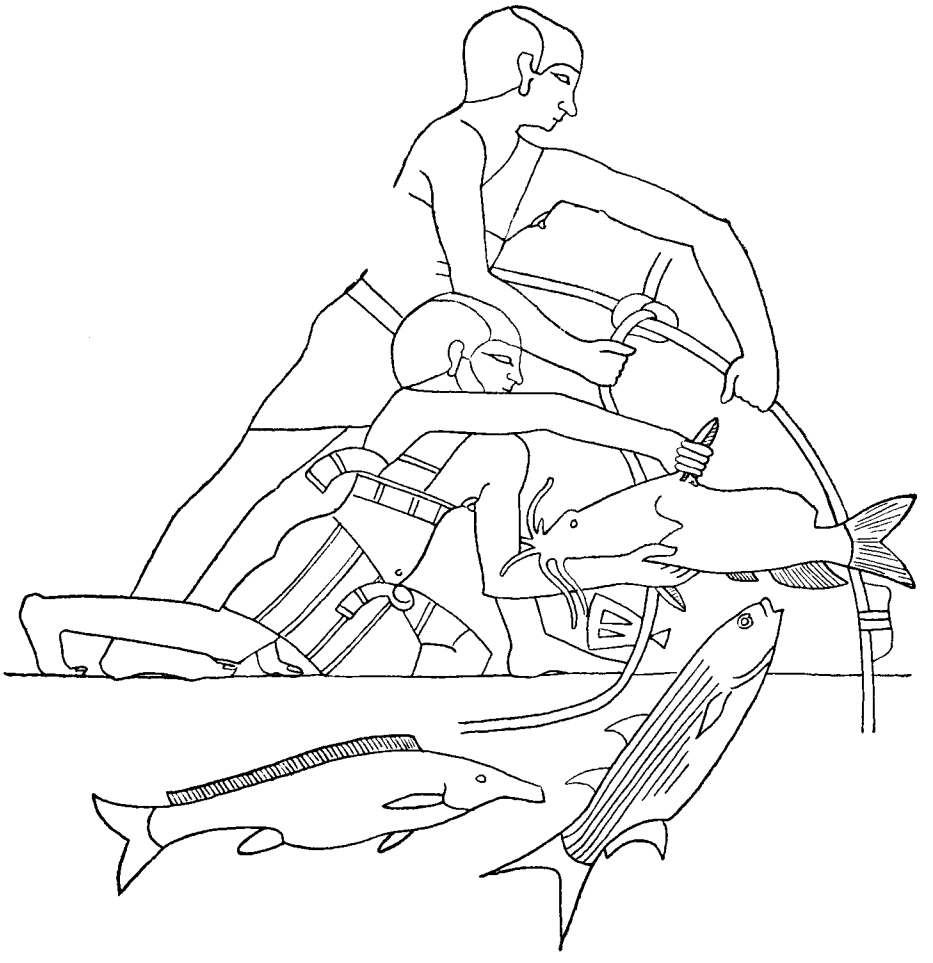

Fig. 11. — Mastaba de Ti.

paraît guetter le poisson, a attrapé, avec beaucoup de précaution, un *synodontis* et se met en devoir de lui arracher de la main droite l'épine de la nageoire dorsale [1]. Le geste est encore plus net au mastaba d'Akhouthotep au Louvre (fig. 12). Un homme, vêtu autrement que ceux qui tirent le filet, exactement comme chez Ti, a saisi de la main gauche un *synodontis* par le museau tandis que, de la droite, il a pris entre le pouce et l'index l'épine redoutable pour l'arracher [2]. Un pêcheur se livre à une opération

[1] *Le tombeau de Ti,* pl. XC, B et CXXIII.

[2] *Encyclopédie photographique de l'Art, Antiquités égyptiennes du Musée du Louvre.* Editions Tel, Paris 1955, p. 23.

analogue chez Mererouka, sur une petite barque dont les occupants pêchent à la nasse. Mais la sculpture n'a ni la précision, ni l'élégance des deux précédentes. Le même acteur figure au mastaba de Leyde. Ici, c'est un personnage jeune et nu qui arrache l'épine inférieure d'une *synodontis-batensoda*[1]. Le geste est absolument sûr bien qu'il n'ait pas été très exactement interprété[2] (pl. X). Si l'interprétation des paroles qui surmonte le texte n'est pas certaine[3], du moins ce que représente le tableau ne souffre pas de difficulté.

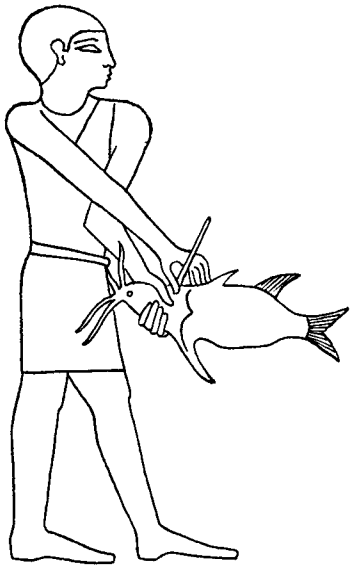

Fig. 12. — Mastaba d'Akhouthotep (Louvre).

Tous les petits problèmes que posaient les scènes de pêche à la ligne sculptées dans les mastabas de l'ancien empire paraissent donc pouvoir se résoudre avec une sûreté suffisante. Mais que sont devenus les mêmes motifs aux périodes postérieures ? Au moyen empire[4], on trouve très peu de représentations. Deux reproduisent à peu de choses près le tableau de l'ancien empire. On les voit à Meir[5] ; mais l'original, assez détérioré, ne permet pas de se rendre compte si le personnage, assis dans la barque et qui pêche à la ligne, tient ou non un maillet. La même remarque s'applique à la tombe de Oukhhotep[6], dans la même localité, bien qu'elle soit un peu mieux conservée. Par contre, celles de Beni Hassan[7] donnent une tout autre disposition. Deux pêcheurs sont sur le bord. L'un d'entre eux a jeté dans l'eau une corde et ramène vers la berge un poisson. Un autre possède une ligne ressemblant tout à fait aux nôtres puisqu'elle comporte une gaule et un fil.

[1] Cette espèce possède en effet deux épines redoutables, cf. p. 77, note 2.

[2] Mohr, *Hetepherakhti,* p. 59.

[3] Cf. Montet, *Scènes,* 37. La représentation du même acte dans un mastaba décrit dans Mariette, *Mastabas,* Paris 1884, p. 346, ne doit pas entrer en ligne de compte ; il s'agit en effet du Mastaba d'*Hetep-her-akhti* qui a été transporté plus tard à Leide ; cf. Sethe, *Urk.,* I, p. 49.

[4] Voir L. Klebs, *Die Reliefs und Malereien des mittleren Reichs,* Heidelberg 1922, p. 101.

[5] A. Blackman, *The Rock Tombs of Meir,* t. V. Londres 1953, pl. XXIV et LVII (mais cette photographie est insuffisante et ne permet pas vraiment de voir) et aussi pl. XXVIII et LX, 1, cette dernière photographie, également insuffisante, n'ajoute rien au dessin.

[6] A. Blackman, *Meir,* III, pl. VI.

[7] P. B. Newberry, *Beni Hassan,* I, XXIX.

Au nouvel empire le thème a disparu des tombes connues à ce jour [1]. Wilkinson nous a conservé une image provenant de la région thébaine mais dont il ne donne pas la référence [2]. C'est un noble personnage, reconnaissable à sa robe plissée et empesée ; il est assis dans un fauteuil luxueux placé sur une natte et pêche dans un bassin. Si l'on ne doit pas donner un sens religieux à ce tableau, il faut au moins admettre que c'est le passe-temps d'un oisif avide de distraction. Nous sommes loin du thème si curieusement pittoresque des mastabas.

Celui-ci nous permet d'esquisser, en guise de conclusion, l'expression d'une idée qui nous semble se dégager de l'étude des nécropoles de l'ancien empire. De même que les pyramides des souverains voient s'amasser autour d'elles les tombeaux des grands fonctionnaires et parents royaux, de même les grands du royaume entraînent dans leur sillage leurs serviteurs. Plus d'un est figuré avec son nom. Beaucoup d'autres, sans doute, sont anonymes. Mais, dans cette époque, encore très communautaire, toute la société passait avec son seigneur à l'Occident. Mêmes les plus humbles des serviteurs, les pêcheurs à la ligne, qui représentaient plutôt une survivance préhistorique qu'un apport réel à l'économie du pays, sont présents, dans le mastaba, près du maître du domaine qui les fait ainsi participer un peu de cette immortalité à lui octroyée par faveur et grâce royales. En attendant que, après la VI[e] dynastie, le peuple s'empare de vive force lui-même de l'accès à une vie d'outre-tombe, c'était sa manière, sans doute indirecte et insuffisante mais bien consolante tout de même, d'avoir part à l'éternité qui devenait peu à peu la hantise du pays tout entier.

Castelnau-le-Lez, le 5 Mars 1963.

Post scriptum. Les remarques purement archéologiques que l'on vient de lire permettent, peut-être, d'éclairer un petit problème philologique. Si les scènes de pêche à la ligne ne sont jamais accompagnées de textes, sans doute parce que trop peu importantes, celles qui représentent un spécialiste en train d'arracher l'épine venimeuse du *clarias* ou du *synodontis,* par contre, sont plusieurs fois pourvues d'inscriptions. Au mastaba de Leyde, c'est seulement un titre 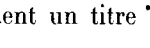 [3]. Chez Ti, c'est l'apostrophe de l'un des tireurs

[1] L. Klebs, dans son livre *Die Reliefs und Malereien des neuen Reiches,* Heidelberg 1934, ne peut que renvoyer à une vignette de Wilkinson.

[2] Gardner Wilkinson, *Manners and Customs of the Ancient Egyptians,* vol. III, 2[e] éd. Londres 1842, fig. 341.

[3] Le texte figurant dans Mariette, *Les Mastabas de l'ancien empire,* Paris 1884, p. 346, est celui même du mastaba de Leyde ; cf. plus haut p. 82, n. 3. Il n'y a donc pas autant de références en réalité qu'en donne le *Wb.*

au filet : 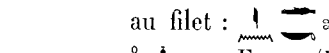 , à laquelle son compagnon répond : . Erman [1] n'a traduit que le début de la phrase : *legst du dich auf den... bei seinem...?* Pour lui, le personnage montrait simplement le poisson à son collègue. Au contraire, Montet [2] a réussi à traduire l'ensemble ; il donne au verbe *gbi* le sens de « désosser » et en fait un équivalent de *wgs* « fendre ». Mais il remarque que le mot *gbi* n'est guère employé que pour le *batensoda* (siluridé analogue à ceux que nous avons étudiés).

Le commentaire de Montet, publié en 1925, aurait pu éviter au *Wörterbuch* [3] d'inventer un poisson . Les références, même, que donne ce dernier ouvrage au Mastaba de Leyde, au tombeau de Ti et à Mariette [4], permettent de voir qu'il s'agit d'un verbe, comme Montet l'a très bien exposé, suivi d'un substantif : le nom du poisson, écrit en toutes lettres au Mastaba de Leyde : . Le verbe est à l'infinitif féminin ; il est donc à troisième radicale faible et son orthographe est celle même du verbe *gbi, schwach sein* ou *schädigen*. Au sens actif [5], ce verbe a souvent le sens d'« affaiblir », d'« amoindrir » quelqu'un en lui ôtant quelque chose qui lui appartient. Les exemples cités au *Wörterbuch* sont très clairs. Et, au nouvel empire, *gbi* se construit avec le complément d'objet de la personne et le nom de la chose enlevée, précédé de . On lit, dans *Horus et Seth* [6], 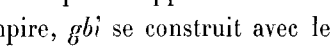 « Seth l'avait privé de son œil ». Aurions-nous affaire, chez Ti, à ce verbe ainsi construit ? « Ne vas-tu pas te mettre à priver le clarias de ... ? » C'est ainsi que paraissait construire Erman [7]. Pourtant, le serait abusif, ce qui demeure inquiétant dans un travail aussi soigné. Et puis, que faire de ? On ne peut guère songer à l'écaille de poisson *nšmt*. Les deux signes ne se confondent pas, selon Gardiner [8]. On voit mal, du reste, pourquoi l'épine du clarias serait, en ce cas, baptisée écaille.

Peut-être, pourrait-on penser à placer le derrière le . Erman, déjà, prenait soin de remarquer qu'on pourrait fort bien lire ainsi [9]. Il faudrait, en cette hypothèse, renoncer à la construction de *gbi* suivi du complément de l'objet ôté, précédé de *m*. On aurait alors, à l'ancien empire, le prototype d'une expression connue à la XVIII[e] dynastie, mais rare,

[1] Erman, *Reden, Rufe und Lieder...*, Berlin 1919, p. 34.

[2] *Scènes de la vie privée...*, p. 37.

[3] *Wb.*, V, 162, 15.

[4] Mariette, *Mastabas*, p. 346, est en réalité le mastaba de Leyde. Le *Wb.* n'a pas fait la liaison entre les deux publications : cf. ci-dessus note p. 82, n. 3.

[5] *Wb.*, V, 162, 5.

[6] *Hor. et Seth*, 10, 10.

[7] Erman, *op. cit.*, p. 34.

[8] Gardiner, *Egyptian Grammar*, dans la liste des signes K 6 et L 6.

[9] Cf. *Le Tombeau de Ti*, pl. CXXIII. Le dessin de Wild est très clair à cet égard : Le est près du , mais en dehors de la courte colonne. Cf. Erman, *op. cit.*, p. 34, note 10. Sur la difficulté de lire les signes dans un ordre sûr, sur les parois des mastabas, *ibid.*, p. 5.

peut-être à ce moment déjà archaïque et désuète, 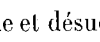 [1] « rapidement », « très vite ». Ainsi, tandis que les titres, si brefs, de Leyde et du mastaba publié par Mariette, se traduiraient par « affaiblir le clarias », « désarmer le clarias », le premier tireur de Ti dirait à son collègue au moment où il va arracher l'épine du terrible poisson : « Ne vas-tu pas te mettre à désarmer le clarias rapidement ? » A quoi l'habile compère répond : « Je fais ce qui te plaît ».

Ces suggestions demeurent provisoires [2]. Nous avons pourtant voulu les présenter parce qu'elles semblent donner une traduction bien en rapport avec l'acte indubitable du pêcheur qui *désarme* le clarias en arrachant le dangereux piquant de sa nageoire dorsale. C'est encore un exemple des services que peuvent rendre à l'archéologie et à la philologie les remarques, souvent si pertinentes, des voyageurs, et les études patientes et minutieuses des naturalistes.

Madame Lamon a bien voulu dessiner pour ce petit travail les figures 1-8 et 11-12. M. B. H. Stricker, conservateur au Musée de Leyde, nous a envoyé les deux belles photos du Mastaba de Leyde et nous a autorisé à les reproduire. Nous tenons à les remercier de cette précieuse illustration qui permet de juger sur pièces sans se reporter à plusieurs ouvrages peu maniables et dont quelques uns sont d'accès malaisé.

F. D.

[1] *Wb.*, III, 234, 1. La référence unique renvoie à *Urk.*, IV, 658, 12 (Annales de Thoumosis III, Prise de Meggido).

[2] Il paraît moins sûr de faire de l'impératif « prends », « empare-toi ». Ce dernier est suivi du datif éthique dans tous les exemples cités par Edel, *Altägyptische Grammatik*, I, § 611. Edel insiste, plus loin, sur le moyen que procure le datif éthique de distinguer cette forme des autres : § 614.

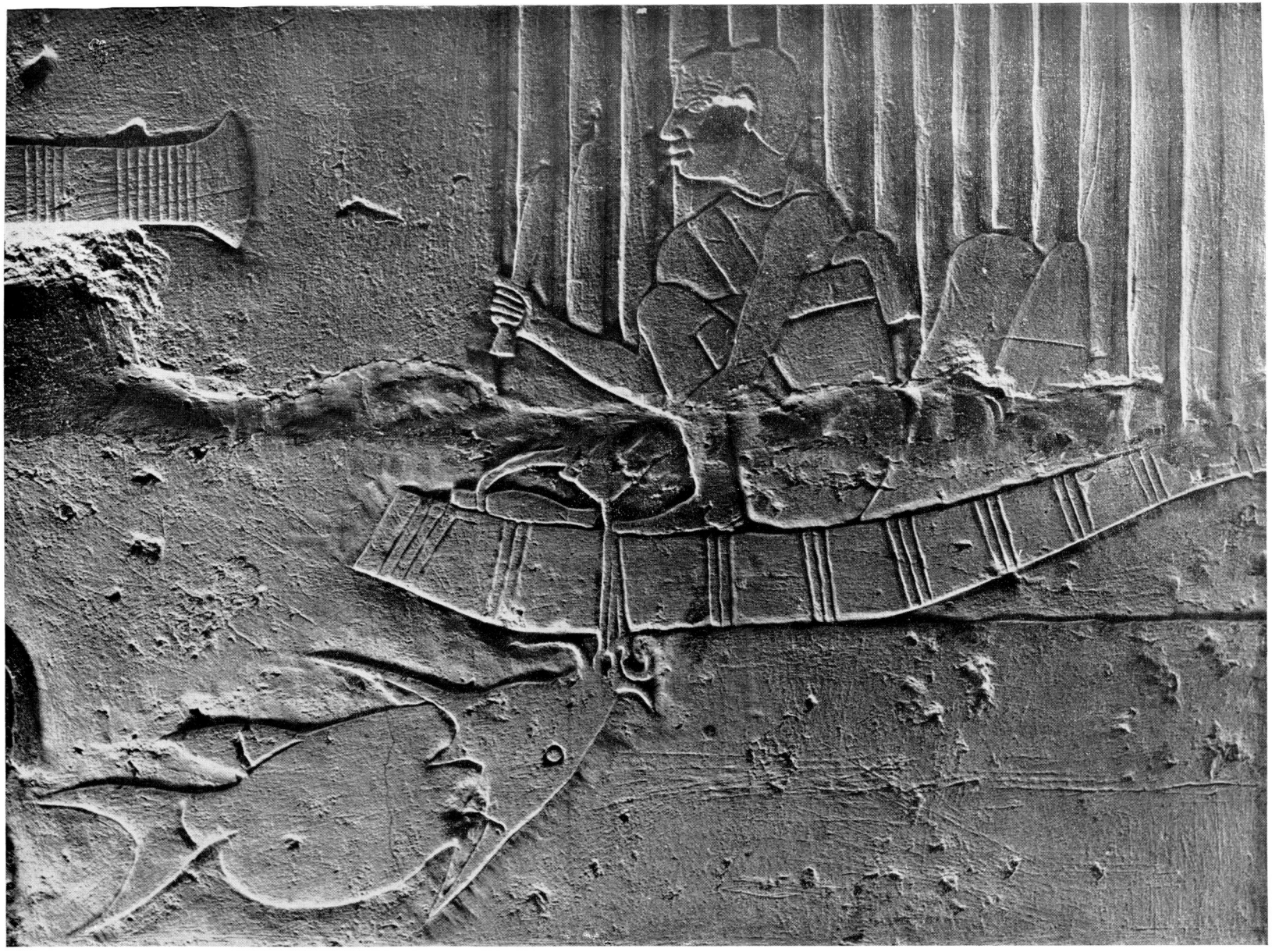

Mastaba de Hetepherakhti. Cliché du Musée de Leyde.
(Reproduit avec l'aimable autorisation de la Direction).

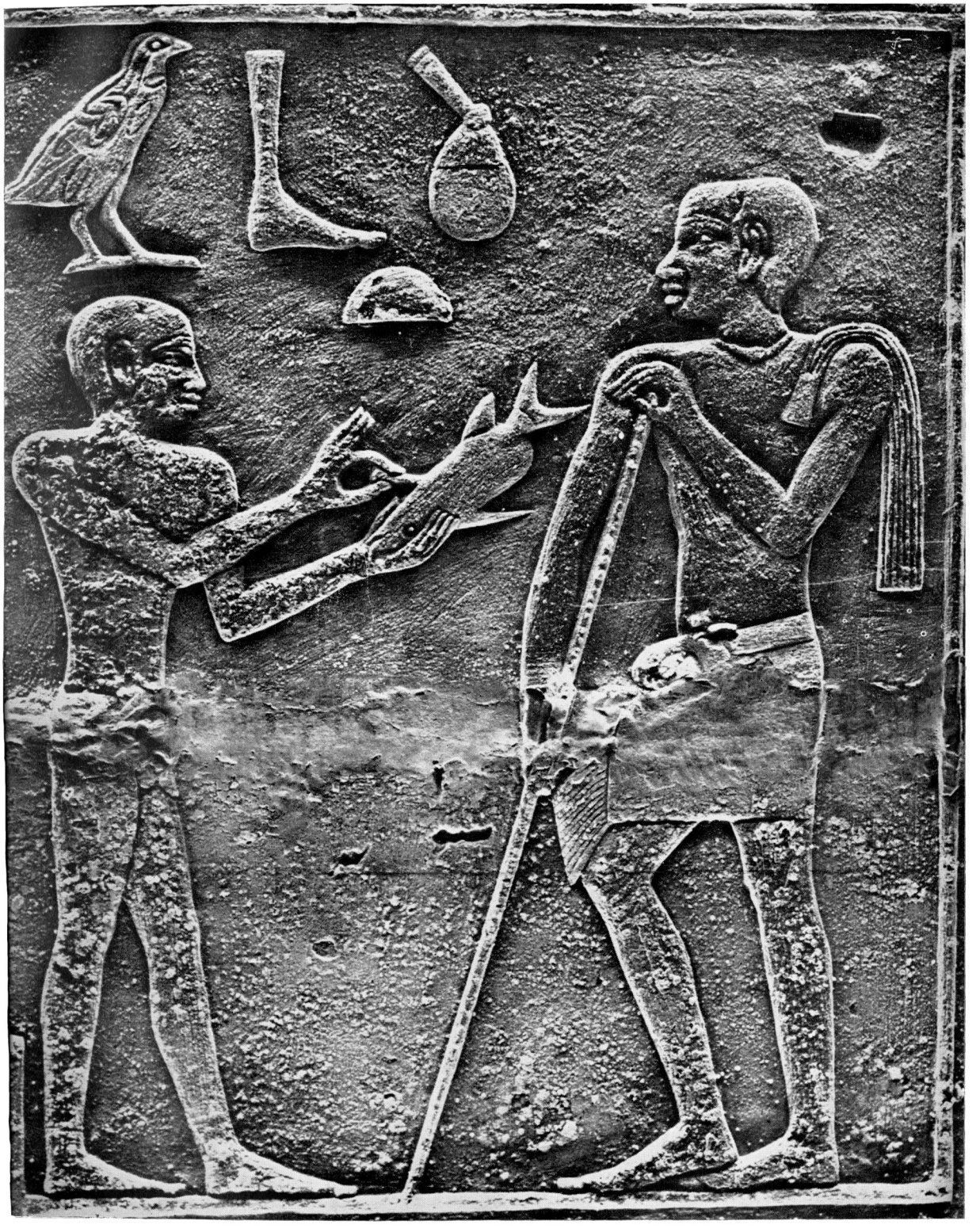

Mastaba de Hetepherakhti. Cliché du Musée de Leyde.
(Reproduit avec l'aimable autorisation de la Direction).

A. — Mastaba d'Idout, Saqqara.

B. — Mastaba d'Idout, Saqqara.